

## Personnes de référence en allemand

### Région Suisse occidentale

Maia Bachmann  
Am Bächli 18  
8805 Richterswil ZH  
079 233 82 18  
maia.bachmann@bluewin.ch

### Région nord-ouest de la Suisse

Liliane Fluri  
Industriestrasse 39  
4713 Matzendorf SO  
076 367 71 15  
liliane.fluri@eoscop.ch

### Région Berne

Manuela Goetz  
Heitern 438  
3125 Toffen BE  
079 428 13 14  
manuela.götz@bluewin.ch

### Région Lucerne, Argovie et Suisse centrale

Christiane Rautenberg  
Rüti  
6206 Neuenkirch LU  
076 508 39 85  
info@perspektive-mensch-und-pferd.com

### Région Plateau suisse

Martin Riggerbach  
Weissensteinstrasse 76  
4500 Solothurn  
079 636 75 07  
martin.riggerbach@rosegghof.ch



## Cours Attestation de compétences pour la garde des chevaux du Haras national suisse HNS

Informations, dates des cours et lieux:

Contact: [j.tardent@bluewin.ch](mailto:j.tardent@bluewin.ch)

[www.attestationdecompetences-cheval.ch](http://www.attestationdecompetences-cheval.ch)

(site en préparation)

Selon OPA art. 31, al., 4 let.b

## Pourquoi une attestation de compétence ?

Ce cours propose une introduction à une détention conforme selon la nouvelle ordonnance sur la protection des animaux.

Il s'adresse aux nouveaux détenteurs mais représente également un bon rafraîchissement pour les détenteurs expérimentés.

**„L'attestation de compétences est une affaire d'honneur“**

## Public cible :

Toutes les personnes intéressées, détenteurs et propriétaires de chevaux expérimentés, futurs détenteurs et propriétaires, agriculteurs avec pension ou élevage de chevaux, éleveurs de chevaux.

**Le cours est reconnu par l'OVF et permet la détention de plus de 5 chevaux**

Selon l'Ordonnance sur la protection des animaux, art. 31, al., 4 let. B et l'art. 192, al. 1, let. c.

## Responsables :

Le cours d'attestation de compétences est dispensé par des intervenantes et intervenants formés par le Haras national suisse.

OVF no d'autorisation 09/0039

## Contenu du cours :

- Base d'éthologie du cheval
- Base d'anatomie et de physiologie du cheval
- Systèmes de détention
- Soins, contrôle de l'état de santé
- Alimentation
- Loi sur la protection des animaux

En plus des 6 présentations, les participants recevront un dossier bien documenté sur les branches enseignées ainsi qu'une attestation officielle de participation.

Les cours seront donnés soit en français, soit en allemand, soit en italien.

## Durée du cours :

6 x env. 1 heure + les pauses.  
Sur un jour ou sur plusieurs jours

## Lieux:

Ces cours sont organisés dans toutes les régions de Suisse et, sur demande, dans vos installations ou dans vos sociétés !

## Personne de référence en français

### Région Romandie

Juliette Tardent  
Chemin de la Grepa 17  
1697 La Joux FR  
079 230 52 73  
j.tardent@bluewin.ch

## Personne de référence en italien

### Région Tessin

Giulia Meroni  
Azienda Agricola San Martino  
Via Prati Maggi  
6862 Rancate TI  
079 320 83 92  
giulia\_meroni@hotmail.com